

**INDUSTRIE  
AUTOMOBILE**

**8 IDÉES REÇUES  
QUI VOUS EMPÊCHENT  
D'INVESTIR EN FRANCE**

La France est reconnue à travers le monde pour sa gastronomie, son rayonnement culturel, son excellence touristique ou encore son secteur du luxe.

Mais la France ne se limite pas à ces domaines. C'est aussi une industrie très performante. D'année en année, elle confirme sa position de 1<sup>ère</sup> destination industrielle des investissements directs étrangers, devant l'Allemagne\*.

Il reste que certains gardent en tête de vieux clichés.

En tant qu'agence de promotion économique des Hauts-de-France, les dirigeants que nous accompagnons dans leur implantation, nous font souvent part de leurs préjugés : « *Le travail coûte trop cher en France.* » « *Les français sont toujours en vacances.* » « *Les impôts étranglent les sociétés basées en France.* »

Ces idées reçues contrastent avec l'avis des investisseurs déjà implantés, tous quasiment unanimes quant à leur appréciation concernant l'Hexagone. 91% d'entre eux déclarent que la France est une localisation « *satisfaisante* » voire « *très satisfaisante* » pour leur business.\*\*

Pour finir de les convaincre, il nous a semblé nécessaire de délivrer une information claire et pertinente aux investisseurs internationaux qui scrutent la France sans y investir.

Dans ce livre blanc, nous avons donc décidé de vous lister huit de ces idées reçues sur la France, ses territoires et son industrie automobile :

- 8 idées que nous battons en brèche grâce à l'éclairage de nouvelles politiques mises en place, telles que la réforme du droit du travail et la Loi Pacte.
- 8 idées que nous réfutons grâce à des interviews d'experts et d'investisseurs qui prouvent que le choix France est un pari gagnant dans le domaine de l'automobile.
- 8 idées que nous vérifions grâce aux dernières études internationales qui mettent en valeur le potentiel d'attraction de nos grandes régions à l'image, entre autres, des Hauts-de-France !

Bonne lecture.

\*/\*\* : Baromètre de l'attractivité de la France 2020, EY



# SOMMAIRE

- // **Idée reçue #1 :** ..... p. 5  
[COMPÉTITIVITÉ] Le coût du travail est trop cher
- // **Idée reçue #2 :** ..... p. 8  
[COMPÉTITIVITÉ] Productivité ne rime pas avec français
- // **Idée reçue #3 :** ..... p. 10  
[RESSOURCES HUMAINES] Les Français sont toujours en vacances
- // **Idée reçue #4 :** ..... p. 11  
[FLEXIBILITÉ] En France, l'organisation du travail est trop rigide pour les entreprises
- // **Idée reçue #5 :** ..... p. 14  
[FLEXIBILITÉ] En France, il est impossible de licencier
- // **Idée reçue #6 :** ..... p. 15  
[ÉCONOMIE] La France n'est pas un pays industriel
- // **Idée reçue #7 :** ..... p. 19  
[CONCURRENCE] L'industrie automobile se concentre en Allemagne
- // **Idée reçue #8 :** ..... p. 23  
[FORMALITÉS] Créer une société en France est trop compliqué

En 2019, la compétitivité du coût du travail en France est comparable à celle de l'Allemagne et du Benelux. Facteur d'importance, les récentes mesures politiques tendent vers un allègement de l'impôt et des charges pour s'aligner sur les taux de prélèvement européens.

## // FRANCE VERSUS EUROPE : UN SMIC COMPÉTITIF, AVEC DES CHARGES PATRONALES REVUES À LA BAISSE //

Les différentes réformes ont permis des allègements de cotisations sociales aboutissant à une réduction des charges patronales. Ces dernières ont été divisées par huit pour les salaires proches du SMIC (salaire minimum). Ces dispositifs ont instauré une véritable progressivité des charges sociales en France.

### Comparaison des salaires minimums en Europe

PAYS	SALAIRE MINIMUM
Luxembourg	2 071,10 €
Irlande	1 656,20 €
Pays-Bas	1 615,80 €
Royaume-Uni	1 598,69 €
Belgique	1 593,81 €
Allemagne	1 557,00 €
France	1 539,42 €

En 2020, le SMIC mensuel brut (sur une base de 35 heures) s'élève à : 1 539,42 €. Les charges patronales après abattement s'élèvent à 6,20 %, soit 94 €.

source : Eurostat 2020

## // UNE COMPÉTITIVITÉ PERMISE GRÂCE À CETTE PROGRESSIVITÉ DES CHARGES PATRONALES //

La mise en place de ces mesures a permis à la France de devenir, ces dernières années, un des pays les plus compétitifs d'Europe concernant les bas salaires. L'ensemble des autres pays européens ne pratiquant, à quelques exceptions près, que des taux de cotisation uniformes, le poids des charges globales est en général beaucoup plus lourd sur les faibles rémunérations. L'ensemble des charges (patronales et salariales) est de 32 % en France contre 39% en Allemagne, 38% en Italie et en Suède, 36% en Espagne. (Source : RFI 2017)

# [FOCUS HAUTS-DE-FRANCE]

## Compétitivité des coûts salariaux

### // LE COÛT DES OPÉRATEURS QUALIFIÉS, MOINS CHER EN HAUTS-DE-FRANCE //

Ces qualités du site France se retrouvent évidemment à l'échelon régional. Par rapport aux autres territoires en Europe, les Hauts-de-France offrent un avantage concurrentiel notoire sur les coûts salariaux des opérateurs qualifiés.

#### LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE MOINS CHÈRE QUE SES CONCURRENTS...

	EUROPÉENS	FRANÇAIS
BACK OFFICE	-6%	-15%
PRODUCTION	-3%	-6%
LOGISTIQUE	-18%	-3%

source : EY/NFI 2016



**// BENCHMARK SUR LE COÛT DU TRAVAIL :  
LES HAUTS-DE-FRANCE, MOINS CHERS QUE SES VOISINS EUROPÉENS //**

Une étude menée par NFI et EY en 2016, met en lumière des écarts de salaire entre les Hauts-de-France et ses voisins européens. Ces chiffres vont vous surprendre !

PROFIL	HAUTS-DE-FRANCE	BELGIQUE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	Écart Hauts-de-France/ salaire moyen des autres pays voisins
Opérateur spécialisé	<b>23 477 €</b>	30 550 €	29 690 €	29 675 €	<b>-22%</b>
Opérateur qualifié	<b>29 290 €</b>	37 700 €	37 864 €	35 610 €	<b>-21%</b>
Chef d'équipe	<b>37 041 €</b>	46 800 €	51 567 €	49 854 €	<b>-25%</b>
Ingénieur produit	<b>55 731 €</b>	75 400 €	75 127 €	71 220 €	<b>-25%</b>



Entretien avec Olivier Silva,  
Directeur de l'usine MCA (Maubeuge Construction Automobile),  
Groupe Renault-Nissan



**Notre productivité est presque  
deux fois plus élevée que la moyenne  
des usines de carrosserie-montage en France.**



Le site de production de Maubeuge est aujourd'hui une référence nationale en matière de productivité, d'innovation et de climat social. Olivier Silva, directeur du site témoigne :

**Pouvez-vous nous expliquer votre cœur de métier ? Et le contexte concurrentiel en France et à l'étranger ?**

O.S. : *notre activité se concentre sur la carrosserie-montage. Notre usine est historiquement spécialisée dans la production de VUL (véhicule utilitaire léger). Aujourd'hui, nous produisons le Renault Kangoo et le Mercedes Citan depuis 2012. En 2018, la production de la nouvelle génération Kangoo à Maubeuge a été annoncée par la Direction Générale en présence du Président de la République. De même que la production du Nissan NV250 qui sera commercialisé sur le dernier quadrimestre de l'année.*

**Comment se porte l'activité de votre usine dans son segment ?**

O.S. : *nous connaissons une hausse de la production ces dernières années. Le Kangoo est commercialisé dans plus de 33 pays, parmi lesquels l'Australie et le Japon, où une fête spéciale est organisée en l'honneur du véhicule.*

*Sur la partie électrique, on double le nombre de véhicules chaque année depuis son lancement. En 2018, notre production a doublé pour atteindre les 10 000 véhicules. Et nous espérons que cette tendance va continuer en 2019. En septembre, tous nos véhicules répondront aux normes anti-pollution en vigueur. Face à la concurrence, notre usine se positionne en leader en France et en Europe. L'usine de Maubeuge est sur le podium des usines de VUL. Notre Kangoo ZE est leader du segment des fourgonnettes électriques depuis son lancement en 2011.*

**Pouvez-vous nous parler de votre productivité ?**

O.S. : *en matière de productivité, MCA détient le record des usines France avec 100 véhicules par salarié produits par an. Notre productivité est presque deux fois plus élevée que la moyenne des usines de*

carrosserie-montage en France (le groupe Renault vise 60 à 90 véhicules d'ici 2020 pour l'ensemble de ces usines, NDLR). Cette productivité et la qualité de la production expliquent la venue de Daimler.

### **Qu'est-ce qui différencie votre site Hauts-de-France des autres sites (en France ou à l'international) ?**

O.S. : l'une des principales forces de l'usine est d'être très compacte. On peut traverser l'usine à pied ! (La superficie du site est de 83,46 ha, dont 23,8 ha de bâtiments couverts, NDLR). Cet aspect permet d'optimiser les stocks. Cela a également concouru à être plus performant sur l'amortissement des pièces et sur le coût de revient d'un véhicule. Nous bénéficions, par ailleurs, d'une main d'œuvre impliquée. Cela dit, nous sommes surtout une usine à la pointe de l'innovation notamment sur les thèmes de l'industrie connectée et de l'automatisation de la chaîne de montage.

### **Quel est, selon vous, le meilleur atout des Hauts-de-France ?**

O.S. : une fois en poste, on réalise vite en tant que directeur d'usine dans les Hauts-de-France, que la situation est particulièrement favorable à l'export. Nous nous situons au carrefour de l'Europe, avec comme voisins l'Angleterre, l'Allemagne et le Benelux. La multi-modalité est également un point fort de la région au niveau des ruptures de charge fleuve, route, rail. Enfin, la culture industrielle et surtout automobile très présente dans la région, favorise les actions entre les partenaires.

## **// FICHE D'IDENTITÉ MCA MAUBEUGE //**

Leader national et européen pour l'Alliance Renault-Nissan

1 639 employés au 31 décembre 2018

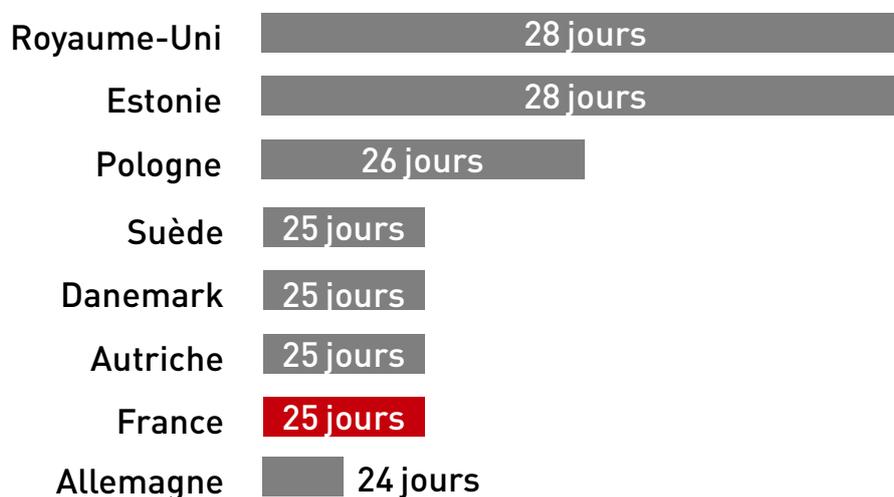
1 ligne de production

Modèles produits : Kangoo, Kangoo ZE, Nissan NV 250 (à partir du dernier quadrimestre 2019), Mercedes Citan - 148 941 unités au total, dont 9 565 Kangoo ZE.



Certains préjugés sont coriaces. « *La France le pays des vacances !* ». Quelques investisseurs ont ce cliché en tête et n'en démordent pas. Pourtant, **depuis 1982, la durée de congés annuels n'a pas évolué**. Les salariés employés par les entreprises se situant en France bénéficient de 5 semaines de congés payés. On pourrait trouver cela élevé. Cependant, certains pays sont encore plus généreux que la France.

## La France n'est pas en tête du podium européen en matière de congés



source : ec.europa.eu

Au delà des jours de congé, le sujet de l'absentéisme serait perçu comme un frein à l'engagement des salariés. Le système de santé particulièrement protecteur pour les français peut faire penser qu'il serait générateur d'abus. Cette idée reçue est pourtant bien éloignée de la réalité des entreprises implantées en Hauts-de-France.

Témoignage de Pierre-Jean Eraud, Manufacturing Director, Dunlop Goodyear à Amiens

## Quid de l'absentéisme et de l'engagement de vos salariés ?

Les salariés sont impliqués et attachés. On ne constate pas d'abus. Peu de personnes décident de sortir de la société. La moyenne d'âge des salariés est de 42 ans. Et des personnes chez nous font des carrières très longues. Les conditions de travail sont exigeantes, leur environnement est satisfaisant en termes de bruit, d'éclairage, de salissures. Nous mesurons l'absentéisme via deux indicateurs, dont les arrêts de moins de 30 jours, qui représentent entre 2,6 % et 2,7 % des arrêts. Ce qui nous positionne dans le trio de tête des 13 usines en Europe.

Les Français sont-ils tous des fainéants ? Les préjugés ont la vie belle. Et en particulier, la question du temps de travail en France. La réforme des 35 heures a marqué les esprits. Pourtant, le cadre légal actuel autorise de nombreux aménagements.

**La loi prévoit notamment sous certaines conditions, l'interruption partielle de l'activité ou la possibilité de négocier un nouveau contrat de performance dans l'entreprise, comme l'augmentation du temps de travail sans augmenter les salaires.** Focus sur quelques mesures emblématiques.

## // PLUS DE FLEXIBILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL GRÂCE AUX NOUVELLES ORDONNANCES //

En France, la durée légale du travail est de 35 heures, mais il est possible d'augmenter ce volume à :

- 44 h par semaine sur 12 semaines, à la suite d'un accord de branche ;
- 46 h sur 12 semaines, avec un accord d'entreprise ;
- 60 h par semaine au lieu de 48 h en volume horaire maximal, avec l'accord de l'inspection du travail et de l'entreprise.

## Le saviez-vous ?

Les heures supplémentaires en France sont plafonnées à 220 h. Elles peuvent être augmentées à 350 h via un accord d'entreprise. A titre de comparaison, elles sont limitées à 150 h en Pologne.

## // LE CADRE JURIDIQUE GAGNE EN SOUPLESSE SUR LA GESTION RH DES EFFECTIFS //

L'accord emploi/compétitivité, créé par une ordonnance de 2017, apporte plus de flexibilité sur les sujets du maintien de l'emploi, de sa préservation ou de son développement, de la mobilité interne et de la réduction du temps de travail.

Entre autres, les dernières ordonnances prévoient qu'un accord d'entreprise peut remplacer les dispositions d'un accord de branche ou du contrat de travail, même si ce dernier est moins favorable aux salariés. Cet accord peut concerner :

- La modification de la durée du travail (sur une période limitée dans le temps) ;
- Le mode de rémunération des heures supplémentaires ;
- Le nombre de RTT (réduction du temps de travail).

## // L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN FRANCE REND LA MAIN D'ŒUVRE BEAUCOUP PLUS FLEXIBLE //

### **Les entreprises bénéficient d'une grande flexibilité avec l'emploi intérimaire.**

Grâce à ce système, elles ont recours à des contrats à court terme (intérimaires) qui permettent de s'adapter aux besoins de production. Il est également possible de transférer la responsabilité de la formation aux agences de main-d'œuvre.

Ainsi, la France est l'un des plus grands marchés de l'intérim avec 750 000 ETP. Sans compter qu'il est désormais possible de recruter des employés sur des contrats d'exploitation. Il s'agit de « CDI à la mission ».

## // CAS PRATIQUE - DUNLOP GOODYEAR //

Entretien avec Pierre-Jean Eraud, Manufacturing Director  
Dunlop Goodyear à Amiens



**Le climat social était propice.  
Entre les premières discussions et le changement  
de rotation, il s'est passé un délai de deux mois.**



**Maintenir l'usine au niveau maximal de la compétitivité grâce à un dialogue social efficace. L'exemple de l'usine de pneumatiques Dunlop Goodyear installée à Amiens depuis 1958.**

**Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre site de production ?**

P-J.E. : *la création de l'usine date de 1958. Depuis, l'usine produit des pneumatiques pour les voitures. A l'origine, le site d'Amiens a été choisi en raison de son positionnement stratégique. Le site pouvait desservir de nombreuses villes où les constructeurs automobiles étaient présents : Douai, Maubeuge, Sandouville. Sa proximité avec les régions de Lille et de Paris permettait de brasser une large zone de chalandise et d'optimiser les coûts logistiques.*

**Quel est, aujourd'hui, l'organisation de votre production ?**

P-J.E. : *l'usine est ouverte presque toute l'année à savoir 357 jours d'ouverture, et ce 24/7.*

**Quelle est, aujourd'hui, l'organisation du travail ?**

P-J.E. : *pour faire fonctionner l'usine à ce rythme, cinq équipes se relaient avec une rotation organisée sur des cycles de 10 jours. Cela consiste à faire tourner par roulement de huit heures consécutives, cinq équipes sur un même poste, afin d'assurer un fonctionnement continu sur les 24 heures d'une journée, y compris le week-end. Les équipes changent de tranche horaire tous les deux jours, sauf l'équipe de repos, qui y reste quatre jours consécutifs.*

*Avec les cinq équipes et les intérimaires (205 personnes), l'effectif de l'usine atteint le millier de personnes. Cette cinquième équipe a été créée en novembre dernier pour accompagner le surcroît d'activité. Nous projetons d'embaucher plusieurs de ces personnes en contrat temporaire et de garder une centaine d'intérimaires.*

## **Comment qualifier votre climat social ?**

P-J.E. : *le climat social est constructif. Tous les syndicats représentatifs sont présents au sein de l'usine. Le dialogue est ouvert et il existe une volonté commune de faire en sorte que cette usine soit parmi les meilleures du groupe.*

## **Comment l'expliquez-vous ?**

P-J.E. : *il faut trouver la bonne organisation de travail pour rester productif.*

*Le territoire a connu de grandes mutations industrielles, des pertes d'emplois comme de nouvelles implantations d'activité : cela permet d'avoir une culture de l'acceptation, du changement. J'ai le sentiment que les salariés sont ainsi plus ouverts dans les Hauts-de-France, à des transformations conséquentes. Pour un industriel c'est intéressant. Nous travaillons avec des Hommes mais on a la possibilité de modifier des organisations, des technologies.*

*Cette usine a accepté le changement et de travailler 6 jours de suite. Les contraintes étaient importantes mais les employés avaient bien à l'esprit que la compétitivité nécessitait des efforts. Surtout quand d'autres usines Dunlop ont dû fermer par manque de productivité.*

## **En combien de temps avez-vous géré ce changement d'organisation ?**

P-J.E. : *le climat social était propice. Entre les premières discussions et le changement de rotation, il s'est passé un délai de deux mois.*

## **Quelles sont les contreparties pour vos salariés ?**

P-J.E. : *ils bénéficient de quatre jours de repos, vont en moyenne travailler 32h par semaine et sans baisse du niveau de salaire. En cela, ils voient un intérêt à cette organisation. En revanche, il y a eu un gel des salaires. Mais cela n'a pas provoqué de mouvement social.*

*Dans notre industrie, il est essentiel de comprendre que la productivité passe essentiellement par l'Homme. Sans ce dialogue et cette réorganisation, nous ne serions pas parvenus à augmenter notre capacité de production.*

## **Concrètement, qu'ont permis ces changements ?**

P-J.E. : *de notre côté, nous maîtrisons mieux l'outil de production. L'amortissement est meilleur avec une ouverture plus longue.*

## **Votre regard sur vos salariés ?**

P-J.E. : *ils sont pro-actifs, curieux, dynamiques. Il se dégage aussi un sentiment de fierté de travailler dans une filière historique. Et cela n'est jamais très difficile de trouver des effectifs pour réaliser des heures supplémentaires.*

## **// FICHE D'IDENTITÉ SITE DUNLOP GOODYEAR, AMIENS //**

Organisation du temps de travail : 357 j/an 24/7. Organisation en 5/8.

1 000 personnes dont 200 intérimaires.

2018 : +10 % de CA – 3,5 M€ de CA.

2019 : à date 4,6 M€ de CA. Objectif : passer les 5 M€ dans les trimestres à venir.

La loi Travail simplifie le licenciement économique. Les critères qui pourront autoriser les entreprises à avoir recours à ce type de licenciement ont été élargis. Ils concernent la taille de l'entreprise et le chiffre d'affaires.

Concrètement, l'application de ces critères dépend de la taille de l'entreprise. Ces mesures sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016 :

TAILLE DE L'ENTREPRISE	BAISSE DU CA / DES COMMANDES
Moins de <b>11</b> salariés	— 1 trimestre de baisse du chiffre d'affaires ou de baisse des commandes.
De <b>11</b> à <b>49</b> salariés	— 2 trimestres de baisse du chiffre d'affaires ou de baisse des commandes.
De <b>50</b> à <b>299</b> salariés	— 3 trimestres de baisse du chiffre d'affaires ou de baisse des commandes.
<b>300</b> salariés et plus	— 4 trimestres de baisse du chiffre d'affaires ou de baisse des commandes.



La France est reconnue à l'étranger comme le pays du luxe, du rayonnement touristique, de la gastronomie, ou du dynamisme culturel. Mais les chefs d'entreprises internationaux n'ont pas toujours le réflexe France lorsqu'on parle d'industrie. Si bien que l'on croit, aujourd'hui encore, que la France ne possède plus d'appareil productif performant. On pense souvent à tort que le site France n'a pas pris le train de la modernité industrielle.

Et pourtant... les statistiques prouvent le contraire : **à l'échelon européen, la France est le pays qui attire le plus de décisions d'investissements industriels, la région Hauts-de-France en tête.**

## // LA FRANCE EST LE 1<sup>ER</sup> PAYS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS //

En 2019, les décisions d'investissements industriels étrangers en France ont augmenté de 20 %. Avec 409 nouvelles implantations de sites de production, la France reste en tête du palmarès européen. Elle devance l'Allemagne (161) qui repasse devant la Turquie (138) et le Royaume-Uni (132).

TURQUIE

ALLEMAGNE

FRANCE

138  
décisions  
d'investissement

161  
décisions  
d'investissement

409  
décisions  
d'investissement

source : EY 2020



## // CAS PRATIQUE - TOYOTA MOTOR MANUFACTURING FRANCE //

Entretien avec Luciano Biondo,  
Président de Toyota Motor Manufacturing France (TMMF) Onnaing

**Depuis le démarrage en 2001,  
nous avons investi 1,5 milliard d'euros  
dans le site des Hauts-de-France.**

Implanté en 2001 avec l'objectif de créer 2 000 postes, Toyota a façonné le paysage industriel régional. En presque 20 ans, l'usine a sorti plus de 3,8 millions de véhicules et doublé ses effectifs. Exemple d'une belle réussite industrielle en Hauts-de-France.

**Vous avez massivement investi dans votre appareil industriel à Onnaing l'année dernière : pouvez-vous nous expliquer votre stratégie ? Quelles en sont les concrétisations ?**

L. B. : *Depuis le démarrage en 2001, nous avons investi 1,5 milliard d'euros dans le site des Hauts-de-France. Et début 2018, nous avons fait l'annonce de la mise en place d'une nouvelle plateforme pour un coût de 300 millions d'euros pour la production de la nouvelle génération de Yaris. En janvier 2020, nous avons officialisé la production d'un deuxième modèle sur notre site, sur la même ligne de production que la Yaris avec un investissement complémentaire de 100 millions d'euros.*

*Ces bonnes nouvelles nous permettent d'envisager un effectif de 4 500 personnes pour 2020. Un braquet qui a plus que doublé. Car au début de la création du site, Toyota s'était engagé à créer 2 000 postes.*

**Quelles sont vos prévisions de développement sur le site ? Quelle est votre philosophie sur l'innovation ?**

L. B. : *La 4e génération de la Yaris va nous permettre de consolider notre niveau de production. L'arrivée d'un deuxième modèle sur notre ligne de production devrait nous conduire vers le seuil des 300 000 véhicules produits par an - notre record actuel est de 262 000.*

**Que signifie le made in France pour Toyota ?**

L. B. : *D'après nos collègues des ventes, c'est un argument de poids. Le made in France est souvent le 3e ou 4e critère de choix qui pèse dans la décision d'achat. Sur le marché français, l'argument est même encore plus haut car la performance de Toyota Valenciennes montre que nous sommes capables encore en 2020 de produire des citadines en France.*

**Pouvez-vous nous préciser votre contexte concurrentiel ?**

L. B. : *Le coût de la main d'œuvre est plus cher. Mais ce coût est clairement compensé par l'implication des opérateurs et le climat social. Nous avons gagné 20% de productivité en 4 ans. De plus, les coûts logistiques sont moindres et plus maîtrisés que si nous étions basés dans un autre pays européen. Nous sommes au cœur de notre marché.*

## Qu'est-ce qui différencie votre site Haut-de-France des autres ?

L. B. : *L'atout est géographique : quand on trace un cercle de 300 kms, on touche 110 millions d'habitants, essentiellement citadins.*

*Le dynamisme des collectivités locales, agglomération, département, Région est à souligner. Elles défendent l'emploi industriel et nos projets.*

## Auriez-vous un conseil à donner à une entreprise qui voudrait s'implanter ici ?

L. B. : *Les entreprises ont parfois tendance à se faire une montagne du dialogue social ou de la lourdeur des procédures. Les patrons se font une idée qui n'est pas forcément positive alors que notre usine démontre qu'avec le personnel et les représentants, cela se passe pour le mieux. De plus, les services de l'État, des collectivités et des agences de développement se retroussent les manches pour que les investisseurs puissent s'implanter et opérer de façon à lever un maximum de contraintes. Ils nous rendent concrètement la vie plus simple. Finalement, mon conseil est celui de rassurer les investisseurs de l'accueil qui leur est réservé. Il persiste des idées reçues qu'il faut déconstruire à coup d'exemples, comme le nôtre...*

## // FICHE D'IDENTITÉ SITE TMMF, ONNAING //

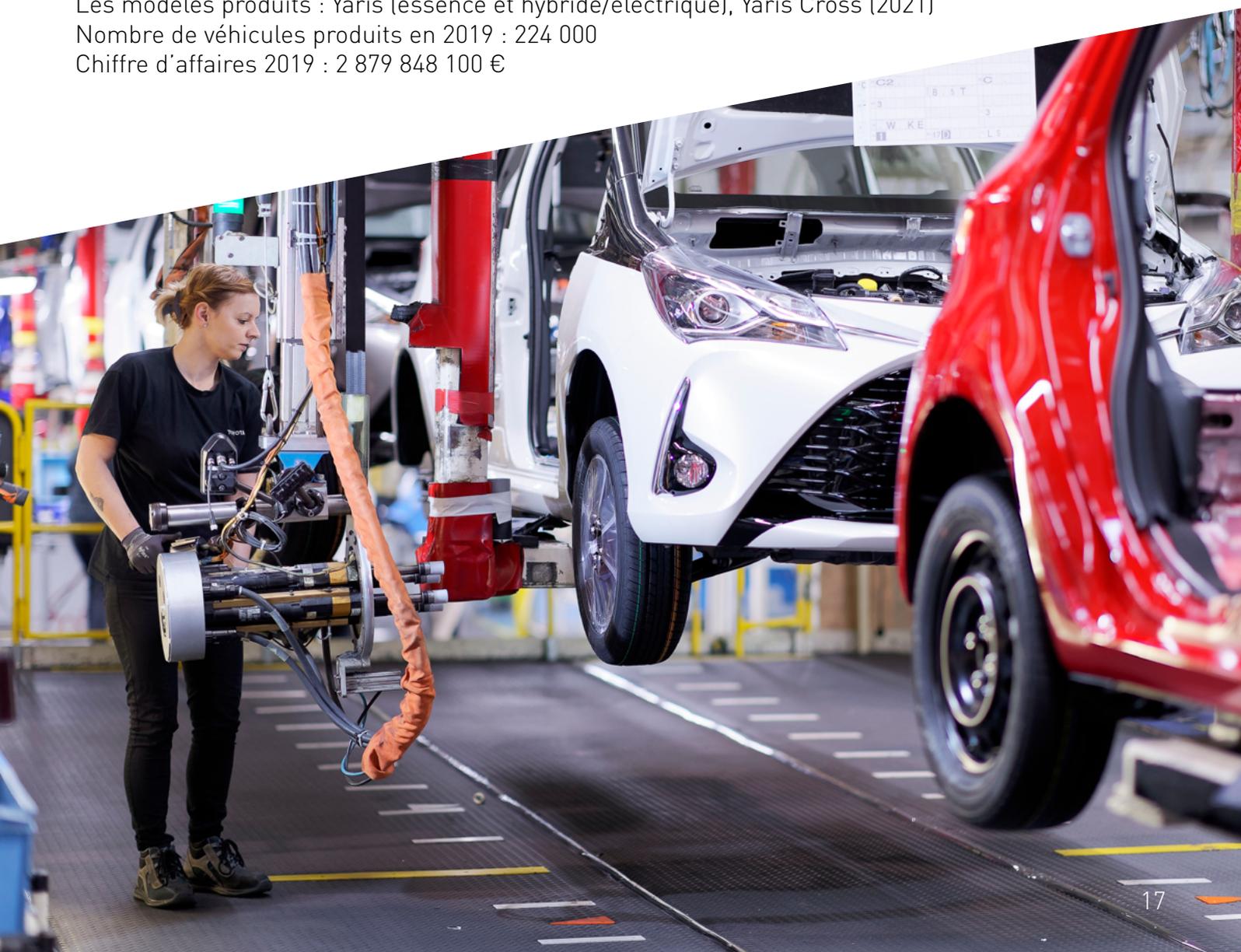
Nombre de salariés actuel : 4 370

Nombre d'équipes de production : 3

Les modèles produits : Yaris (essence et hybride/électrique), Yaris Cross (2021)

Nombre de véhicules produits en 2019 : 224 000

Chiffre d'affaires 2019 : 2 879 848 100 €



# [FOCUS HAUTS-DE-FRANCE]

## Compétitivité des coûts salariaux

### // 1<sup>ÈRE</sup> RÉGION D'ACCUEIL DES IDE INDUSTRIELS //

Depuis 4 ans, les Hauts-de-France se classent 1<sup>ère</sup> région d'accueil des investissements industriels étrangers. La culture industrielle très forte des salariés et les infrastructures exceptionnelles de la région en font un territoire de choix pour les activités de production.

RANG	RÉGION D'ACCUEIL	EMPLOIS
1	Hauts-de-France	1 882
2	Auvergne - Rhône-Alpes	1 743
3	Grand-Est	1 415
4	Occitanie	1 404
5	Centre - Val-de-Loire	1 063
6	Pays de la Loire	780
7	Ile-de-France	704
8	Bourgogne - Franche-Comté	606
9	Normandie	535
10	Nouvelle-Aquitaine	516

source : Business France



Le leader de la production automobile européenne est incontestablement l'Allemagne. Soutenue par l'État et spécialisée dans les modèles haut-de-gamme, la filière automobile allemande peut s'enorgueillir d'être le 3<sup>ème</sup> pays au monde, pour ce qui concerne l'assemblage de voitures particulières (derrière la Chine et le Japon). Cependant, la France est un challenger que son voisin doit prendre très au sérieux. Le durcissement des exigences environnementales en Europe est notamment favorable aux Français, qui développent fortement le secteur du véhicule électrique.

## // L'AUTOMOBILE, UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LE SITE FRANCE //

L'automobile est un secteur stratégique pour l'économie de notre pays, qui relève aussi du patrimoine national. La France est une des nations pionnières de l'automobile. Plus de 1 000 constructeurs français y ont vu le jour depuis les débuts de l'automobile. Cette industrie a profondément marqué le territoire et ses habitants.

### LA FILIÈRE AUTOMOBILE GLOBALE

**4 000**  
entreprises  
industrielles



**400 000**  
salariés en France



**155 Mrd €**  
de CA

soit **18%** du chiffre d'affaires  
de l'industrie manufacturière



**49 Mrd €**  
de volume d'exportation

## // LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE, L'OPPORTUNITÉ SAISIE PAR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANÇAISE //

Le marché du véhicule électrique affiche des records en 2018 ! Le segment du véhicule léger électrifié dépasse la barre des 31 000 unités sur l'année. Cela représente une hausse de 25 % par rapport à 2017 et une part de marché avoisinant les 1,5 %.

Le marché de l'utilitaire léger électrique affiche également une belle hausse de 34,8 % sur les 12 derniers mois, avec 8 103 nouvelles immatriculations. Au total, les modèles électrifiés représentent 1,77 % du segment sur l'année.

## Le saviez-vous ?

Coût du travail - Dans l'industrie, depuis 2016, en raison d'accords de branche, le coût horaire de la main d'œuvre est moins cher en France (38,3 €) qu'en Allemagne (38,8 €).

source : INSEE, 2018

## [FOCUS HAUTS-DE-FRANCE]

### 1<sup>ère</sup> région automobile de France

L'industrie automobile française se concentre sur quelques territoires stratégiques. 1<sup>ère</sup> région automobile française en nombre de véhicules produits, les Hauts-de-France sont la destination incontournable des projets d'investissement automobiles. La région représente :

#### PRODUCTION RÉGIONALE

**37%**

de la production nationale  
de **véhicules**



**40%**

de la production nationale  
de **moteurs**

#### CONSTRUCTEURS

**3**

constructeurs  
**mondiaux**



sur

**7**

sites de  
**production**

(Toyota / PSA Peugeot Citroën / Renault)



près des

**2/3**

des **constructeurs**  
**européens** à moins  
de 500 km

#### ÉCOSYSTÈME



**+550**

équipementiers/  
fournisseurs/  
sous-traitants



**+50 000**

salariés

dont

**6 000**

dédiés à  
la **R&D**



## Les Hauts-de-France ont toujours été une terre d'accueil.



### En quelques mots, pouvez-vous nous résumer les actions du pôle automobile Hauts-de-France ?

L.M. : à l'origine, l'ARIA a été créée pour mener des actions de formation et de communication le plus en amont possible des processus d'innovation, pour apporter un accompagnement stratégique aux PME et ETI et ainsi contribuer à accroître leur compétitivité. Cela passe par des actions ciblées telles que le déploiement d'outils d'amélioration de performance, l'accompagnement au déploiement d'actions d'innovation ou l'aide apportée aux PME pour saisir les opportunités à l'international. L'ARIA a également pour mission de porter l'image de la filière et de renforcer son attractivité auprès de l'ensemble de l'écosystème de la filière.

### Quelles raisons expliquent encore aujourd'hui que le territoire des Hauts-de-France est la région qui porte la filière industrielle ?

L.M. : les Hauts-de-France ont toujours été une terre d'accueil, à tous points de vue. Entre autres, Peugeot Citroën s'est installée en 1954 à Trith-Saint-Léger, Renault à Maubeuge en 1969 et Toyota en 1998 à Onnaing, trois villes à proximité de Valenciennes et de Lille. Aujourd'hui, les constructeurs continuent d'investir dans ces sites de production pour maintenir un haut niveau de compétitivité.

Par exemple, Toyota a investi depuis 2018, 300 M€ pour implémenter son concept d'usine dernière génération (Toyota new global Architecture). L'objectif : s'aligner sur certains sites les plus compétitifs et à la pointe de l'innovation, situés en Turquie ou au Japon.

Dans le même laps de temps, Renault a choisi d'investir pour la production et le développement du véhicule électrique sur ses 3 sites en région Hauts-de-France. L'usine de Douai accueillera la plateforme industrielle électrique de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi pour la production des futures voitures à batterie de Renault. Sur le site de Maubeuge, la Kangoo électrique ZE connaît des débuts très encourageants. Enfin, l'usine STA de Ruitz produira la boîte de vitesses pour véhicules électrifiés dès 2019. Le plan de Renault prévoit d'ailleurs d'investir 1 Mrd € sur la totalité des sites français. Ces investissements s'accompagneront de recrutements dans la région. Vous l'aurez compris, nous accueillons historiquement les acteurs de la filière automobile. Et ces sites deviennent rapidement des usines de référence au niveau mondial.

### En dehors des investissements, y a-t-il des facteurs structurels qui expliquent cette tendance ?

L.M. : nous bénéficions d'infrastructures compétitives qu'il s'agisse d'installations maritimes, ferrées ou routières. Exemple avec Delta 3- Dourges, créée en 2003 qui est l'une des plateformes multimodales (rail, route, voie fluviale) les plus efficaces d'Europe.

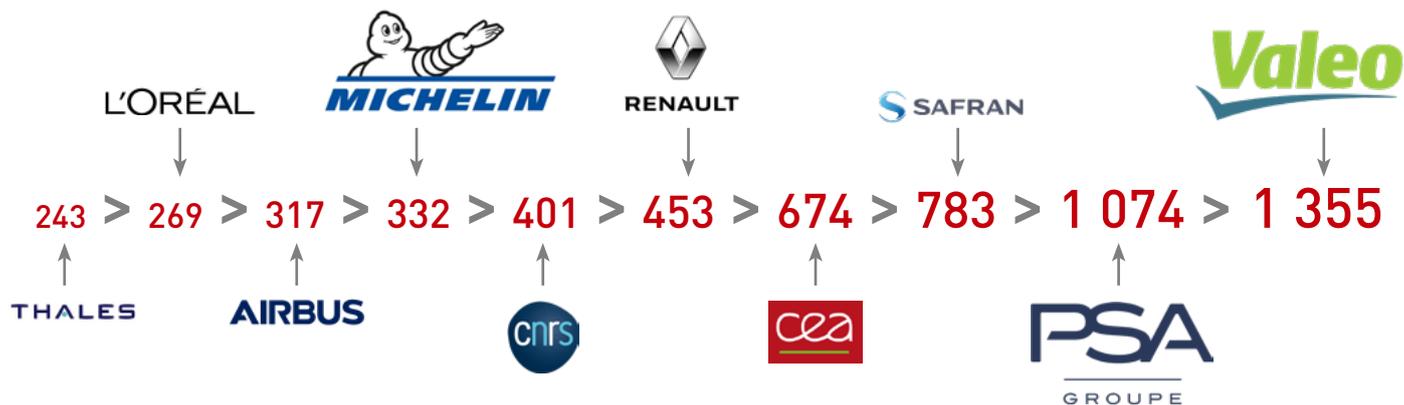
Nous sommes également reconnus pour la qualité de notre main d'œuvre. Cette dernière est très agile et peut rapidement s'adapter à la modernisation des métiers ou au passage à un nouveau secteur d'activité. Nous bénéficions également d'un contexte géographique qui nous place au carrefour de l'Europe, à mi-route entre le Royaume-Uni et l'Allemagne. Et notre « plat pays » permet une mobilité routière intéressante.

## // L'AUTOMOBILE, UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LE SITE FRANCE //

### La statistique à retenir :

En 2018, une entreprise sur cinq qui dépose un brevet appartient au secteur automobile (source : INPI). L'édition 2018 du palmarès INPI souligne la force de l'industrie française et de sa filière automobile, avec des champions mondiaux. Valeo et PSA sont toujours en tête du classement, avec plus de 1 000 demandes de brevet.

### Le secteur automobile, très présent dans la tête du classement des brevets déposés en 2018



### Le saviez-vous ?

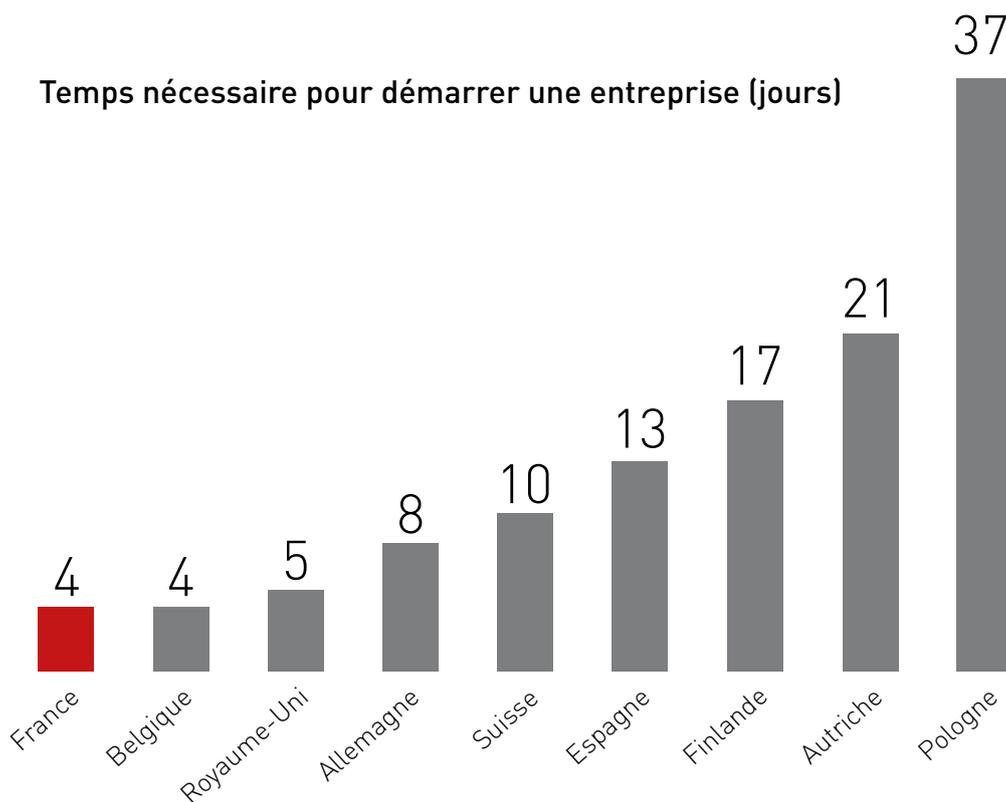
L'État soutient chaque année l'innovation de la filière automobile. Parmi les projets notoires, la France souhaite créer, d'ici 2020, une filière de batteries nouvelle génération avec l'Allemagne. Le gouvernement abondera ce projet à hauteur de 700 M€ sur 5 ans. La France et l'Allemagne lancent ainsi officiellement une sorte d' « Airbus des batteries » pour les voitures électriques (source : Reuters 3 mai 2019). Ce consortium prévoit la construction de deux usines de production, en Allemagne et en France, à l'horizon 2022-2023, avec 1 500 emplois chacune. Ces sites produiront des batteries liquides « améliorées », c'est-à-dire plus performantes, tout en continuant de fonctionner avec la technologie actuelle. À terme, la filière européenne devrait couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction des minerais au recyclage des batteries.



La bureaucratie française et ses procédures ont parfois mauvaise presse. Mais les choses ont changé aussi sur le plan administratif. L'État mène un véritable effort de simplification pour faciliter la vie des entreprises. Fini les déplacements dans les multiples bureaux, maintenant tout se fait par internet pour un gain de temps considérable et une facilitation des démarches.

## // EN FRANCE, LES DÉLAIS POUR EFFECTUER LES DÉMARCHES SONT PARMIS LES PLUS COURTS DE L'UE //

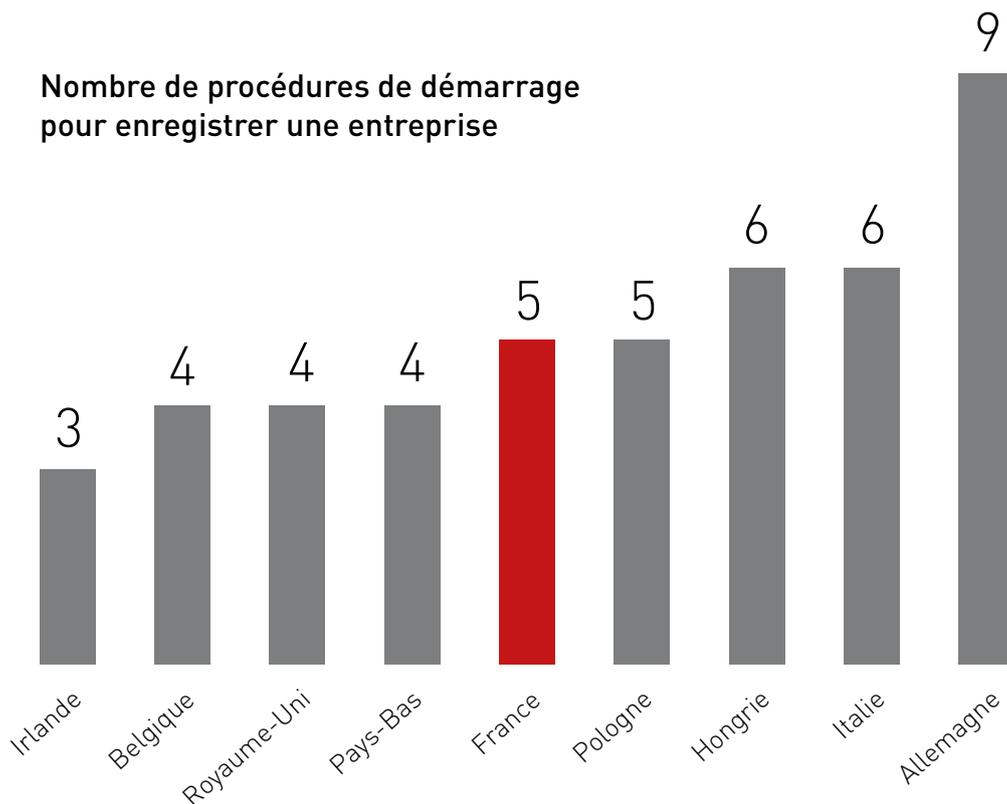
Tout d'abord il est bon de rappeler qu'en France, **l'installation d'une société étrangère ne prend pas plus de temps que la création d'une société française et n'est pas plus complexe.**



Source : Banque mondiale 2018 - (Le temps nécessaire pour créer une entreprise est le nombre de jours calendaires requis pour remplir toutes les procédures permettant d'exploiter en toute légalité une entreprise. Si une procédure peut être accélérée moyennant des frais additionnels, la procédure la plus rapide sera utilisée pour ce calcul, peu importe les frais.)

D'après les données de la banque mondiale, le temps nécessaire pour effectuer les démarches et ainsi démarrer une entreprise est de **4 jours**. Ce délai, **un record en Union Européenne** où la moyenne est de 13 jours, positionne la France à la 6<sup>ème</sup> place mondiale.

Toujours d'après la Banque Mondiale, il faut réaliser 5 procédures pour démarrer son business en France, contre 7 pour la moyenne mondiale.



Source : Banque mondiale 2018 - (Les procédures de démarrage sont celles qui sont nécessaires pour créer une entreprise, notamment les interactions pour obtenir les permis et licences requis et pour compléter toutes les inscriptions, vérifications et publications d'avis nécessaires pour lancer les opérations. Les données sont pour des entreprises ayant des caractéristiques spécifiques de propriété, de taille et de type de production.)

## // 5 ÉTAPES MAJEURES POUR CRÉER SON ENTREPRISE EN FRANCE //



**Choisir la modalité d'implantation :**  
Bureau de liaison /  
Succursale / Filiale



**Rédiger l'annonce légale**



**Choisir et rédiger son statut juridique :**  
SA / SAS / SARL



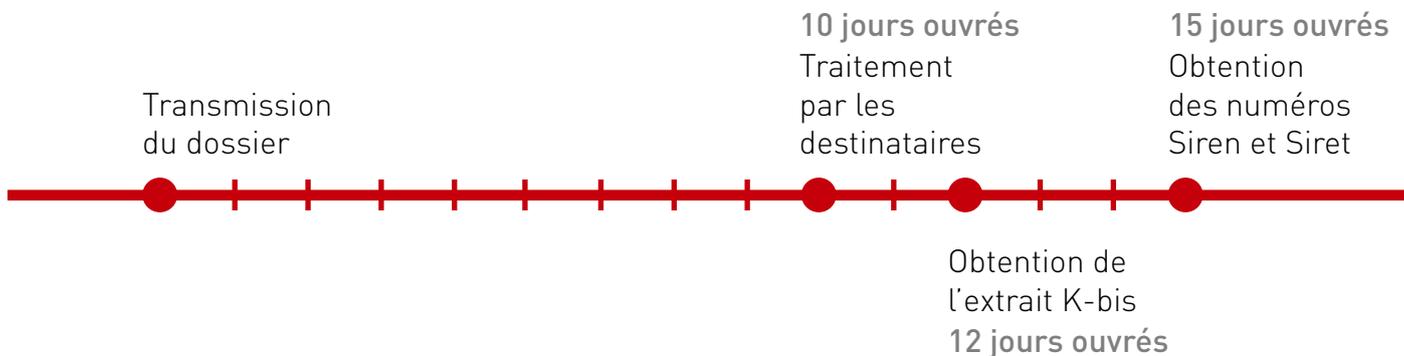
**Déposer le capital social sur un compte prévu à cet effet**



**Faire les déclarations et s'immatriculer**

## // LE DÉLAI DE TRAITEMENT DU DOSSIER //

Le délai moyen entre la finalisation de constitution et la mise en route opérationnelle de la société est de l'ordre d'un mois en France. Les démarches s'effectuent en ligne sur le site guichet-entreprises.fr. Ces délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la recevabilité du dossier transmis et du besoin éventuel par les organismes, de pièces ou d'informations complémentaires.



## // DÉMARRER SON ACTIVITÉ AVANT LA CRÉATION DE SA SOCIÉTÉ : C'EST POSSIBLE //

On considère qu'une société est en formation dès lors que les statuts sont rédigés et signés ou lorsque le dépôt des apports en numéraire a été effectué. Si vous devez démarrer votre activité avant que votre société ne soit immatriculée, il est obligatoire d'indiquer sur tous vos documents « société en cours de formation » et de prévoir une annexe aux statuts qui traite le cas des actes accomplis pour le compte de la société en formation et les modalités de reprise de ces derniers.

Une fois ces impératifs réglés vous pouvez :

- Conclure des actes ou réaliser des achats
- Commencer à vendre

source : creerenentreprise.fr

## // LE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES : FACILITATEUR DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE //

Quelle que soit votre modalité d'implantation, toutes les formalités de création d'entreprise peuvent être centralisées auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) le plus proche. Ce dernier se charge de traiter tous les détails administratifs, y compris les documents nécessaires à la création, au changement ou à la fermeture d'entreprises, et les remet aux autorités compétentes. L'inscription d'une entreprise ou d'une succursale au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ne prend que quelques jours. Au niveau des frais, comptez 50 € pour les formalités administratives et environ 230 € pour les frais de publication d'un avis, annonçant la création d'une nouvelle société, dans le journal officiel.

# [FOCUS HAUTS-DE-FRANCE]

## Le contrat d'implantation

C'est une **démarche unique en France** ! En Hauts-de-France, l'État, la Région et les territoires locaux s'unissent pour simplifier et accélérer l'installation d'entreprises porteuses de projets stratégiques. Les implantations à forts enjeux peuvent bénéficier du contrat d'implantation. Ce document, à valeur morale, engage les autorités et l'entreprise dans une collaboration pleine et entière pour s'assurer du bon déroulement du projet dans toutes ses dimensions. Ainsi, les entreprises bénéficiant d'un contrat d'implantation peuvent prétendre à un accompagnement renforcé sur des thématiques stratégiques telles que :

- L'obtention des autorisations administratives dans un calendrier compatible avec les besoins de l'entreprise ;
- Le bon déroulement du programme de recrutement et de formation sur la période de montée en charge des opérations ;
- L'élaboration d'un package d'aides financières (aides au recrutement, à la formation, à l'innovation, à l'investissement, etc.) si le projet est éligible ;
- La mise en relation avec l'écosystème local et régional pour accélérer la bonne intégration du site dans son environnement ;
- Le suivi après implantation afin d'anticiper et de solutionner toute difficulté pouvant survenir durant la période de montée en charge du site.

Afin de structurer l'accompagnement de l'entreprise, une équipe projet dédiée est mise en place. En son sein, un interlocuteur unique est assigné à l'entreprise pour gérer l'ensemble des engagements du contrat.

**Ainsi, les entreprises soumises à de fortes contraintes trouvent, au sein des Hauts-de-France, toutes les conditions pour mener à bien leur projet de développement.**



## Facilitateur de votre implantation en Hauts-de-France

Pour s'implanter dans un territoire que l'on connaît peu, il est indispensable de se faire aider par des partenaires fiables, indépendants et reconnus. Les agences de promotion économique sont de bons soutiens. Elles permettent de gagner du temps et de l'argent, car leurs services sont majoritairement gratuits pour les entreprises internationales. Elles visent à construire une relation gagnant-gagnant entre le territoire d'implantation et l'entreprise qui souhaite y investir. Chez Nord France Invest, l'agence de promotion économique des Hauts-de-France, nous concentrons nos efforts pour offrir à chaque entreprise les réponses à ses questions et la solution d'implantation correspondant le plus étroitement possible à ses enjeux.

Depuis notre création en 1967, nous avons accompagné 1 300 entreprises dans leurs projets d'implantation. Ces 20 dernières années, 113 projets d'investissement spécifiques à l'industrie automobile ont été implantés en Hauts-de-France avec l'aide de l'agence.

Chaque projet d'implantation est unique et nécessite un niveau de soutien différent en fonction de son degré de maturité et de ses enjeux. Nous avons donc élaboré un accompagnement à chaque étape clé du processus d'implantation. Nos services sont 100 % confidentiels et à coût zéro pour les entreprises internationales. Ils sont d'ores et déjà pris en charge par nos financeurs (Conseil Régional Hauts-de-France et Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France).

### // À CHAQUE ÉTAPE, UNE EXPERTISE DÉDIÉE //

#### **Étape 1 : Centraliser et fournir l'information adéquate**

Nous partons de votre cahier des charges pour cerner vos besoins spécifiques. Nous travaillons avec nos partenaires afin de vous fournir une réponse centralisée, répondant à l'ensemble de vos problématiques.

#### **Étape 2 : Recherche de solutions adaptées**

Nous établissons ensuite un dossier d'offres regroupant les différentes solutions immobilières, foncières, d'acquisitions ou partenariales correspondant à vos besoins. À la suite de votre sélection des meilleures propositions, nous organisons votre venue sur les sites. Nous construisons un programme de visites afin d'optimiser votre temps.

#### **Étape 3 : Ingénierie financière et démarches administratives**

Nous identifions les aides publiques adéquates et mobilisons tous les dispositifs d'appui. Nord France Invest dispose d'un réseau puissant mis à votre disposition. Nous facilitons vos relations avec les autorités locales, régionales et nationales. Nous vous accompagnons afin d'accélérer vos démarches administratives et vous conseillons lors des prises de contact avec les décideurs locaux.

#### **Étape 4 : L'après implantation**

Avec nos partenaires, nous facilitons votre insertion dans le tissu économique local et vous aidons à développer votre réseau. Une fois votre intégration terminée, nous restons présents et disponibles pour vous accompagner dans vos futurs développements.

# CONCLUSION

Non, les Français ne sont pas toujours en vacances, ils ne rechignent pas à la tâche. Non, l'Allemagne n'est pas le seul pays automobile au sein du Vieux-Continent.

Oui, la France est un choix « premium » pour les investissements étrangers et en particulier pour l'industrie.

D'autant que l'attractivité du site France se renforce toujours plus. D'après EY, le nombre d'investissements étrangers a connu une augmentation exponentielle de 17% en 2019. Elle arrive donc en première place du classement européen avec 18,7% des projets d'implantation annoncés en 2019, devant le Royaume-Uni (17,3% des projets).

D'un point de vue administratif, fiscal et social, le gouvernement français poursuit son travail de simplification des procédures, de flexibilisation du travail et d'allègement des charges pour les entreprises. Autant d'efforts qui permettent aujourd'hui, de déconstruire les grands marronniers du manque d'attractivité du pays.

Surtout, le site France présente de véritables opportunités et en particulier pour le secteur automobile. Cette filière fait tout simplement partie de l'ADN français. L'attachement au secteur explique l'engagement de la main d'œuvre. Le développement de nouveaux partenariats entre constructeurs et le renforcement local de grands groupes tels que Renault-Nissan ou encore Peugeot-Citroën illustrent un écosystème dynamique enclin à accueillir de nouveaux acteurs de la filière.

Si l'on zoome un peu au sein de ce territoire, les Hauts-de-France recèlent de qualités structurelles pour accueillir de nouveaux acteurs de cette industrie ou renforcer les positions d'entreprises déjà présentes. Effectivement, nombreux sont les sites de production des Hauts-de-France à être plus compétitifs que leurs voisins nationaux et internationaux. La région possède même des fleurons mondiaux comme l'attestent les témoignages d'Olivier Silva, directeur de MCA ou de Pierre-Jean Eraud, Directeur de Dunlop Amiens.

Reste à savoir si le projet vous tente... à la condition, bien sûr, que vos idées reçues sur la France soient parties en fumée !

## Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur disponibilité,  
leur expertise et leur contribution :

Pierre-Jean Eraud, Manufacturing Director - Dunlop Goodyear

Luc Messien, Délégué général ARIA Hauts-de-France

Olivier Silva, Directeur - MCA (Renault Nissan)

Philippe Farge, Délégué Régional Nord Est - Groupe Renault

Luciano Biondo, Président - Toyota Motor Manufacturing France

Crédits : Noun Project / GraphicTigers / Priyanka / AndrejsKirma / Aham Brahma / Thomas Knopp / Fasabrun Jamil / ProSymbols / Sofi / Dewadesign / Nawicon - Quantin Marion / Peugeot Direction de la Communication - Anthony BERNIER/Renault Marketing 3DCommerce - SamuelDhote/Toyota - Yannick Brossard - DBT CEV - CRITT M2A / ERIC STUDIO

Toute reproduction de ce document, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit,  
est interdite sans l'autorisation préalable de Nord France Invest.



**L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE  
DES HAUTS-DE-FRANCE**  
299 Bd de Leeds - 59777 Lille - FRANCE  
[www.nordfranceinvest.fr](http://www.nordfranceinvest.fr)

